Nations Unies S/2014/337



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 mai 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 9 mai 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au communiqué de la vingt-cinquième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sur la situation au Soudan du Sud, dans lequel les chefs d'État de l'Autorité ont exhorté les parties au conflit à respecter pleinement l'Accord de cessation des hostilités signé le 23 janvier 2014. Dans ce même communiqué, les chefs d'État ont par ailleurs demandé au Conseil de sécurité et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine d'apporter tout le soutien nécessaire au déploiement d'une force de protection et de dissuasion dans le cadre du Mécanisme de vérification et de surveillance créé par l'Accord de cessation des hostilités. Par une lettre en date du 8 avril 2014, M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre éthiopien et Président de l'IGAD, m'a rappelé que l'Autorité avait demandé au Conseil de sécurité et au Conseil de paix et de sécurité de soutenir le déploiement du Mécanisme et a une nouvelle fois demandé que l'Organisation des Nations Unies apporte son concours à cette entreprise.

Comme suite au communiqué de la vingt-cinquième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD en date du 13 mars 2014 et à la lettre de son président en date du 8 avril 2014, l'Organisation des Nations Unies, en coordination avec l'Union africaine, a pris contact avec l'IGAD pour savoir quel soutien devait être apporté au déploiement de la force de protection et de dissuasion. Le 5 mai 2014, l'Organisation a reçu une proposition de l'IGAD exposant le concept d'opérations de la force dans le cadre du Mécanisme de vérification et de surveillance.

Le Secrétariat examine actuellement cette proposition et devrait être en mesure dans les prochains jours de formuler des recommandations au Conseil de sécurité.

Comme vous le savez, M. Salva Kiir, Président du Soudan du Sud, et M. Riek Machar se sont rencontrés en Éthiopie aujourd'hui, 9 mai 2014, pour signer l'Accord de règlement de la crise au Soudan du Sud. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pourra être appelée à assurer la sécurité des équipes de vérification et de surveillance déjà déployées à Bor, Bentiu et Malakal.

En attendant que le Conseil de sécurité se prononce sur la requête de l'IGAD, je le prie de bien vouloir envisager d'accepter que la MINUSS assure, à titre provisoire et dans les limites de ses moyens, la sécurité des équipes de vérification et de surveillance.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

14-53421 (F) 140514 140514



